

Le 20 avril 2020

Communiqué de presse

Sortie du confinement : Le Gouvernement doit permettre aux chirurgiens-dentistes de travailler en toute sécurité

La santé bucco-dentaire des français est en danger. Depuis, le 16 mars 2020, les cabinets dentaires sont fermés. Bien heureusement, un système de garde réservés aux urgences a été mis en place par la profession respectueuse de la déontologie et soucieuse de la prise en charge de ses patients. Force est de constater, que plus le temps passe, plus la bouche des patients qui attendent des rendez-vous se dégrade, portant atteinte à leur santé générale et leur qualité de vie (diabète, maladies cardiovasculaires, douleurs, risques d'automédication, comportements difficiles...).

La date théorique de début de « déconfinement » a été fixée au 11 mai prochain Or, **une reprise d'activité est plus qu'incertaine pour les cabinets dentaires à cette date.** En effet, leur réouverture ne sera possible que si les conditions de sécurité sanitaire sont réunies afin de préserver les patients et les professionnels de santé de tout risque de contamination.

Les chirurgiens-dentistes et leur équipe doivent avoir la possibilité de disposer d'EPI (équipements de Protection Individuels : masques, surblouses, etc.) adaptés aux risques, pour eux et pour leurs salariés. Or, aujourd'hui cet approvisionnement est impossible, la totalité des fournisseurs ont vu leurs stocks réquisitionnés par l'Etat. Les chirurgiens-dentistes sont des acteurs de la chaîne de santé. **Il est important que le gouvernement puisse rapidement autoriser la délivrance des EPI aux chirurgiens-dentistes et leurs équipes.**

Des risques de fermeture des petites structures

Le Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes s'inquiète du risque sanitaire et de l'aggravation de l'accès aux soins dentaires qu'entraînerait une fermeture des plus petits cabinets incapables d'assumer des dépenses supplémentaires dus à l'acquisition de nouveaux matériels. Ce surcoût venant s'ajouter à une perte d'activité liée au confinement déjà extrêmement difficile à gérer...

Seule une concertation de tous les acteurs REUNIS permettra de trouver une solution pérenne, le SFCD demande officiellement la création urgente **d'une cellule de crise pour la santé bucco-dentaire des français** réunissant TOUS les acteurs de la santé bucco-dentaire des français : UNCAM, UNOCAM, Syndicats, ARS, URPS, Ministère des solidarités et de la Santé ...

Contact presse : Dr Nathalie Delphin -Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.

